



D.1797.11.22

D.06.FM.2

Ce jourd'hui deux frimaire sixieme année républicaine
à deux heures après midi pardevant moi
jacques andré hebant agent municipal de wizernes
sont comparus en la maison commune pierre françois
joseph lemoine âgé de trente neuf ans journalier à
wizernes, et jacques françois joseph lefebvre âgé de trente
ans vivant de ses biens audit lieu, le premier père et le
second ami de nicolas richard lemoine âgé de quinze jours ;
les quels comparans m' ont déclaré que le dit nicolas
richard lemoine est mort hier sur les six heures du soir
au domicile de son père, d' après cette déclaration , rendu en ce
domicile et assuré dudit decès, j'en ai dressé le présent acte
que les comparans ont signé avec moi .
fait en la maison commune de wizernes le jour, mois et an
que dessus.

p f j Lemoine j : f : j : Lefebvre j : a : hebant